

 CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons

 www.cfppa-nyons.fr

 04 75 26 65 90

 cfppa.nyons@educagri.fr

 Formation diplômante en présentiel - UCARE DU BPREA

Deux sessions :

du 17 au 28 mars 2025

du 7 au 18 avril 2025



OBJECTIFS

Conduire une activité de production des plantes aromatiques médicinales et à parfum dans le respect de la réglementation en tenant compte des caractéristiques des plantes, de l'environnement et du marché.

Compétences visées :

- Elaborer l'itinéraire technique de la production.
- Réaliser les travaux de l'atelier

CONTENU DE LA FORMATION

- **Contexte économique des PPAM et règlementation de la production en Agriculture Biologique** (7H)
- **Choix des plantes** en fonction du contexte (7H)
- **Séchage des plantes** (7H)
- **Botanique** relative aux Familles de PPAM (7H)
- **Techniques de production** théorie et pratique sur le terrain (42H) :
implantation des cultures : approvisionnements, modes de multiplication
plantation, fertilisation, entretien sanitaire des cultures, irrigation, choix des outils
règlementation AB et contexte d'installation en AB.
récolte, rendements, temps de travaux
résultats technico économiques.

Intervenants-es :

- M. Botton, formateur PPAM et botanique au CFPPA
- F. Labussière, formateur PPAM et botanique au CFPPA
- Ph. Schoeffert, technicien Distillation
- S. Segréatin, producteur de PAM pour l'herboristerie
- L. Verbauwhède, productrice de PPAM
- ECOCERT

RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161

 **LIEU :** Locaux du CFPPA, terrain pédagogique, visites sur domaines agricoles en PPAM

 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
8h30-12h00 13h30-17h00

PUBLICS CONCERNÉS :

- Stagiaires BPREA
- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles
- Autres publics

 Groupe de 18 stagiaires maximum

 **PREREQUIS :** aucun

 de réussite à l'examen
28 candidats présentés
(2024)

 de satisfaction (2024)

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Martial BOTTON, référent pédagogique
04 75 26 90 43 | martial.botton@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :
www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter la Fiche inscription UCARE 2025 - STAGIAIRE BP

COÛT ET FINANCEMENT

- CPF : 1 050,00€, renvoyer votre bulletin d'inscription et attendre la confirmation d'inscription avant de vous inscrire sur le site moncompteformation.gouv.fr (au moins 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation). Participation forfaitaire obligatoire pour plus d'informations consulter le site <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualites/participation-financiere-obligatoire-ce-qui-change-pour-vos-stagiaires>
- VIVEA (soumis à acceptation) : 1 540,00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/>
- Personnel : 1 050,00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 1 050,00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription



Formation ouverte à partir de 10 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis des stagiaires : pratique avec entretien d'explicitation basé sur un travail réalisé au cours de la formation.

Au cours de la formation, pour une plante choisie, vous indiquerez ses caractéristiques botaniques, le cadre réglementaire de sa commercialisation et expliquerez les différentes opérations relatives à sa mise en place et sa conduite culturale.

Validation de l'UCARE Réaliser les opérations de production de l'atelier plantes aromatiques, à parfum et médicinales du BPREA (N° RNCP 38093 | Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, date de publication 13/10/2023)

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan écrit en fin de formation.

POURSUITES ET DÉBOUCHÉS

- Activités agricoles
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole
- Entreprenariat

Activité visée : Intégration d'un atelier de production oléicole en diversification d'une production principale

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).
- Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main.
- Salle informatique et CDI
- Prêt d'ouvrages spécifiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Etude de cas
- Travaux de mise en pratique en sous-groupe
- Botanique appliquée

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir pour les visites.

Équipements à prévoir pour les travaux pratiques en extérieurs : chaussures de travail, vêtements adaptés au travail, agricole et la saisonnalité.

Ordinateur portable conseillé pour la rédaction des dossiers.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET

WWW.CFPPA-NYONS.FR

